

Sainte Marie, le 7 février 2019

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 1^{er} Février 2019

.....

Le Conseil Municipal de Sainte-Marie, s'est réuni le 1^{er} février 2019 à 20 heures en Mairie, sous la présidence de Philippe RINGENBACH, Maire de la commune.

Etaient présents : RINGENBACH Philippe - GROSCLAUDE Denis - MARTIN Michel - GROSCLAUDE Gérald - EMONIN Claire - GEORGE Jean-Claude - - GLORIOD Gérard - GUERITTOT Geneviève - VALLAT Stéphanie.

Etaient absents excusés : BRESSON Béatrice - BIRRINGER Frédéric - GLAUSER Gaëlle - PARROD Olivier -

Madame Stéphanie VALLAT a été nommée secrétaire.

Compte-rendu du 18 décembre 2018 approuvé à l'unanimité.

.....
PRÉSENTATION PAR L'ONF DU FUTUR PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER EN PHASE PROJET

Les représentants de l'ONF ont dans un 1^{er} temps exposé que ce projet d'aménagement est un plan de gestion durable de la forêt communale. En effet, ce document officiel de planification est un guide technique qui fixe, pour 20 ans, les objectifs dans le temps, des coupes et des travaux. Il est établi en concertation par l'ONF en concertation avec la commune.

Il est rappelé que c'est un document obligatoire élaboré gratuitement par l'ONF et qu'il fera l'objet d'un arrêté Préfectoral.

Puis un bilan de la forêt communale est présenté et le projet du plan d'aménagement est exposé.

Puis l'ONF propose aux membres du Conseil Municipal une réflexion sur les sujets suivants :

- plus de biodiversité en tentant de remettre plus de chênes en limitant les hêtres,
- de laisser 2 zones en réserves naturelles pour la biodiversité,
- d'aménager des zones sous la ligne Haute-Tension,
- de la réserve de chasse,
- d'aménager des zones d'exploitation,
- de mettre en place un parcours de santé.

Une proposition sera prochainement transmise à la Mairie.

Ce projet de plan d'aménagement est public, il est disponible en Mairie ainsi qu'un cahier pouvant accueillir les remarques des administrés de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h20.

Le Maire, Ph. RINGENBACH

